

Compte-rendu

Séminaire lancement GT Mieux [Re]construire

**20 décembre 2022
Hôtel de l'Industrie, Paris**

Participants au séminaire

- **En présentiel :**
 - Marie France BEUFILS
 - Franck BRACHET
 - Pascal CHAMBART DE LAUE
 - Didier COMBESCURE
 - Eric DANIEL-LACOMBE
 - Youssef DIAB
 - Danielle ELHAYEK
 - Philippe ESTINGOY
 - Marie EVO
 - Ludovic FAYTRE
 - Philippe GARNIER
 - Servane GUEBEN-VENIERE
 - Bernard GUÉZO
 - Loïc Guilbot
 - Cyrille HANAPPE
 - Thierry HUBERT
 - Sarra KASRI
 - Laure LEPIGEON
 - Myriam MERAD
 - Nicolas MONIÉ
 - Roland NUSSBAUM
 - Eric PETITPAS
 - Léna VALEANU
 - Boris WELIACHEW
 - Tom ZUGASTI

- **En distantiel :**
 - Sandra DECELLE-LAMOTHE
 - Laure LUCADOU
 - Steven MERIADEC
 - Lucile MOHAND-SAID
 - Virginie PERROMAT MALIKITE
 - Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
 - Excusés :
 - Anne-Marie LEVRAUT
 - ...

Mots introductifs de bienvenue – Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

La problématique du (re) construire mieux dite « BBB » est un sujet exploré par l'AFPCNT depuis quelques années. Cependant, il est nécessaire de développer cette approche pour l'année 2023.

En effet, BBB est devenue une thématique stratégique sous les effets du changement climatique, alors que les citoyens perçoivent des phénomènes extrêmes qui impactent des territoires de plus en plus étendus.

Mieux (re)construire face aux risques majeurs d'origine naturelles et technologiques (industriels et nucléaires) participe de la résilience des territoires.

Cette problématique désignée par l'anglicisme « Build Back Better » par l'ONU a eu déjà diverses initiatives notables en France au niveau national mais aussi local : les projets AMITER parmi les bonnes pratiques à citer les projets d'Éric DANIEL-LACOMBE ; les projets du PUCA, les initiatives de l'AFPS, etc.

L'objectif principal de cette initiative de l'AFPCNT est de réunir et d'associer les compétences des divers acteurs pour accompagner cette problématique du mieux (re) construire sur le territoire national. L'AFPCNT joue donc le rôle d'un trait d'union entre les divers acteurs de la prévention des risques ; elle est à l'écoute des attentes des intervenants et participants à ce groupe de travail pour atteindre un objectif commun : identifier et faire un état des lieux de ce qui peut se faire et mérite d'être valoriser et porter comme exemple de bonne pratique auprès des territoires.

Esquisser ainsi une feuille de route pour des actions concrètes pour le GT (re)construire mieux pour l'année 2023 ; avec un échéancier clair qui début par la mise en place de ce GT dans l'idéal pour fin janvier 2023.

Pour rappel, cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet associatif sKarabée de l'AFPCNT, projet subventionné en grande partie par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de sa priorité visant à l'augmentation de la résilience des territoires.

Dans ce sens, plusieurs initiatives existent ou sont en phase de lancement, à titre d'exemple : le GT reconstruction post inondation en collaboration avec le Cepri, le GT recomposition territoriale post sismique.

En conclusion, en se basant sur notre intelligence collective, il est nécessaire de co-construire une feuille de route sur cette problématique du « (re) construire mieux » pour ces trois prochaines années.

Présentation introductive : Bernard GUÉZO et Sarra KASRI (annexe 1)

Cette présentation faite à deux voix a porté successivement sur :

- Les bouleversements à grandes échelles en cours affectant l'art de construire et d'aménager.
- L'approche « build back better » : ses origines et les réflexions associées.

- La gouvernance des risques et la pertinence du « mieux (reconstruire) face aux aléas naturels et technologiques ».
- Les conséquences sur l'acte de bâtir et la nécessité d'une nouvelle approche.
- Les réflexions AFPCNT sur la méthodologie de travail : la structuration du groupe de travail BBB et les livrables.

Intervention : Éric Daniel LACOMBE

L'architecture est l'art de la transformation. La maîtrise d'ouvrage ne se pose pas la question du « Build Back Better » ou de la résilience. La pratique architecture aborde cette problématique à travers des mots différents.

En restituant son expérience de pratique professionnelle illustrée par cinq de ses projets (documents annexe 2) complétée par le projet AMITER, Eric Daniel Lacombe met l'accent sur quatre principes :

1. Les solutions techniques ne suffisent pas.
2. Les régulations naturelles (au-delà des solutions basées sur la nature) semblent offrir un chemin à la réduction de la vulnérabilité des tentant que les solutions techniques.
3. La prévention coûtera toujours moins chère que la réparation. (Principe difficile à faire entendre aux maires avant une catastrophe)
4. L'attente est toujours orientée vers le « Grand plan », alors que la démarche à suivre est une « diplomatie à petit pas » en s'accrochant à la réalité du territoire.

Tour de table : Discussion entre intervenants : Didier COMBESCURE - Philippe ESTINGOY - Marie EVO - Ludovic FAYTRE - Philippe GARNIER - Eric Daniel LACOMBE (animateur) - Nicolas MONIÉ

- L'urgence sociale et économique à la suite d'une catastrophe et la nécessité de reconstruire rapidement mettent à mal le concept du « Build Back Better ».
- Il est donc pertinent de changer le « Back » de l'expression « Build Back Better » en « Before ». Ainsi l'accent est mis sur l'intelligence de réfléchir d'abord avant de construire, en s'inspirant des bonnes pratiques ancestrales. Et aussi en profitant de la dynamique du renouvellement urbain des territoires pour mieux intégrer les risques.
- Le « Before » invite à anticiper la reconstruction en adoptant une action stratégique intégrative des diverses pratiques et enjeux des acteurs tout en dépassant les solutions techniques.
- Il est indispensable d'anticiper les crises et de réduire les vulnérabilités, après la catastrophe nous n'aurons pas forcément les moyens d'intervenir surtout à l'échelle des grandes métropoles.
- Le « Build Back Better » renvoie à plusieurs niveaux de réflexion :
 - A. L'acceptation et la compréhension du phénomène naturel et de l'aléa, tout en considérant le potentiel évolutif de ce dernier.

La bonne appropriation des informations produites avec l'enjeu de la fiabilité de sa communication. Le PPR, les photographies aériennes (post crise), les repères de crue constituent des témoignages indispensables de la connaissance et de la modélisation de l'aléa. Cette étape de la connaissance de l'aléa est primordiale pour le citoyen, les décideurs publics et les professionnels.

Cette étape de la connaissance de l'aléa et une information préventive est une mission primordiale de l'État (PPR, Atlas des zones inondables).

- B. La diffusion de la culture des risques et la sensibilisation est un des axes importants de la prévention (Dicrim).
- C. Le levier financier et l'enjeu foncier sont primordiaux à prendre en considération et à repenser.
- D. Il est indispensable de ne plus appréhender la question du risque sous l'angle de l'aléa mais plutôt sous celui de la vulnérabilité. En effet, le premier pas vers la résilience est de comprendre et d'accepter nos vulnérabilités individuelles et collectives.

Il est primordial de comprendre et d'identifier la vulnérabilité.

- Sur quelles échelles travaillons-nous : la construction, le quartier et le grand territoire (ville) ?
 - Sur quel objet : le logement, les infrastructures, les réseaux, les enjeux économiques, organisationnels ou sociaux... ?
 -
- E. Le « Build Back Better » nous invite à avoir une approche intégrative de divers sujets et enjeux majeurs (consommation énergétique, responsabilité écologique, durabilité, appropriation, usages...). Le risque n'est qu'une composante de la démarche. En effet, il ne faut pas limiter la réflexion à la protection, il faut intégrer plusieurs enjeux économique et de développement, en pensant les divers risques existants sur le territoire. Adopter donc une approche systémique face à la contradiction apparente de certains enjeux.
A titre d'exemple : L'évolution du concours AMITER renvoie au changement de posture d'une « architecture-résultat » à une « architecture démarche ».
 - F. Le « Build Back Better » nous invite à penser les territoires selon diverses temporalités : crises, post-crisis, « routine ». Dans ce sens, il faut développer une approche par scénarii qui développe une démarche narrative et analytique du récit des vécus et des fonctionnements du territoires sur plusieurs temporalités et fonctionnements face aux aléas.
Les cahiers des charges, le PLU, le PPR doivent mieux intégrer l'approche des risques par scénarii et temporalités.
 - G. La formation des professionnels (architectes et ingénieurs) est à bien consolider pour accompagner les défis présents et futurs des risques et du changement climatique.

Synthèse : Myriam MERAD

Il est indispensable de lutter contre le travail en « silos » disciplinaires et institutionnels ; et également de penser selon différents territoires : Hexagone, Outre-Mer, International etc.

Le Conseil scientifique de l'AFPCNT sera partie prenante de la discussion autour de cette notion d'origine anglo-saxonne du « Build Back Better ».

L'AFPCNT initie un travail collaboratif qui se nourrit des connaissances et des expertises des participants au sujet des territoires et des systèmes.

Il est intéressant de mettre en perspective le « Build Back Better » avec un autre concept du risque industriel à savoir « Faster - better - cheaper ».

Il est à souligner que le « Build Back Better » pouvait être formulé par le « rebuild » cependant le non usage de cette formulation nous invite à considérer différemment les enjeux derrière cette expression.

En effet, il est pertinent de sortir de la métaphore de la construction pour penser les diverses couches structurelles à ré-initier dans un système en temps de sollicitations fortes qui viendraient à perturber le fonctionnement normal de ce dernier. Dans ce sens la définition du système et des limites sont importantes à faire.

Le référentiel du « Better » est à questionner : Absolu : défini par rapport à une communauté, un régulateur ; Relatif : au temps du rebond, sur un territoire ou un espace défini. Le « Better » défini maintenant peut ne plus l'être plus tard. Sur quelles bases pouvons-nous réfléchir sur une longue durée ? Et pour qui ? Ainsi, la relativité de la notion du « Better » mieux est souligner.

Dans l'ADN du « Build Back Better » s'exprime donc la sortie d'une prise en charge du structurel uniquement et de se poser des questions sur les dimensions personnelles, territoriales, sociales, normative et réglementaire.

Reconstruire donc un territoire, une infrastructure est différent que le reconstruire pour les tiers et pour la société ; ce n'est pas non plus de la même manière suite à une inondation, un séisme ou une explosion technologique. Ainsi, suite à ces interventions peuvent se créer des externalités du système défini pour la reconstruction. Des reports et des externalisations des risques peuvent être effectués sur d'autres systèmes et territoires. Il est important de réfléchir sur ces passerelles et ces externalités.

Plusieurs défis sont donc à relever :

- Défi méthodologique : plusieurs méthodes existent à l'échelle nationale et internationale ; il est indispensable de proposer une méthode sur les méthodes. Situer ce qui se fait avant de créer d'autres démarches : dans les champs disciplinaires (Architectures, ingénieries, sciences de l'environnement, SHS...) ; par rapport à divers thèmes (Ville, système écologique, infrastructure...).
- Défi réglementaire : comprendre la complémentarité et les contradictions des textes ; leurs hiérarchies (lois, normes, directive...)
- Questionner le suivi réglementaire de ce thème par l'inspection des services centraux.

Aider les tiers à pouvoir se repérer.

- Défi de la formation : les pratiques de formation sont différenciées, il est important de les harmoniser et de renforcer la thématique des risques dans les formations.

Plusieurs axes de recherche (recherche-action/ intervention) peuvent être proposés par l'AFPCNT en lien avec ses membres et partenaires :

Cycles de séminaires pour penser l'éthique de l'action : comment penser l'effet de nos choix sur le long terme et l'incidence que l'on a sur les systèmes. Voir l'ouvrage de Spinoza : L'Éthique.

- Approche analytique : se basant sur les faits, les besoins et les données, nous permettant de penser les conséquences de nos choix. Dans ce sens, il y a un besoin primordial des données (publiques et privées)
- Approche compréhensive : se basant sur les retours d'expérience incarnés dans les territoires en documentant les histoires longues. : comprendre les imbrications entre les diverses dimensions organisationnelles, sociales, économiques...
- Approche implicative : construire des liens avec les divers acteurs ; en créant les conditions de discussion.
- Approche normative : mieux comprendre les modèles et les biais des prises de décision.
